



**PRÉFET  
DE MAYOTTE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
VIVRE, ENSEMBLE.**

**PLAN DEPARTEMENTAL D'ACTIONS DE SECURITE ROUTIERE**

**2021- DEPARTEMENT DE MAYOTTE**

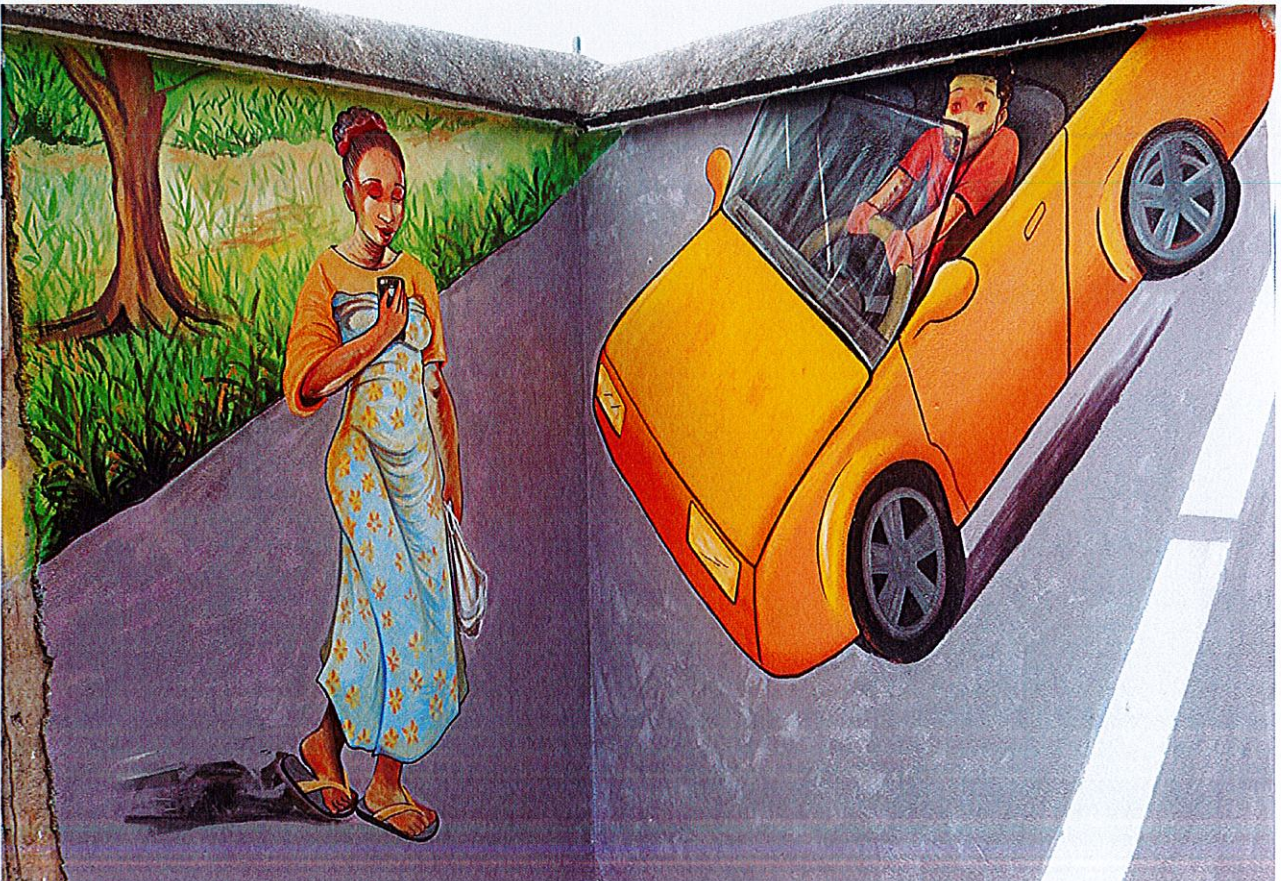


fresque murale association mila istawi

le Préfet

Thierry SUQUET







## Sommaire



### A-ORGANISATION DU POLE SECURITE ROUTIERE

### B-RAPPEL DES ENJEUX DE L'ACCIDENTALITE

- 1- Le Document général d'orientation (DGO) 2018-2022)
- 2- Orientation du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR)

### C-DIAGNOSTIC DE L'ACCIDENTALITE

- 1- Les chiffres ATPB de 2016 à 2020

### D-BILAN DE L'ANNEE 2020 EN TERMES D' ACTIONS PDASR.

### E-ACTIONS DE COMMUNICATION 2020

### F-PLAN D' ACTIONS SECURITE ROUTIERE POUR 2021

- dans le cadre de l'appel à projet 2021
- hors appel à projets



## **A-ORGANISATION DU POLE SECURITE ROUTIERE**

Le dispositif de la politique locale de sécurité routière est piloté, sous l'autorité du préfet, par une déléguée chargée de la sécurité routière.

L'animation du réseau départemental est confiée à l'Unité Éducation et Sécurité Routière de la Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Mayotte (DEAL) composée de 4 agents auxquels s'ajoutent les IDSR et un chargé de mission 2RM et 3 inspecteurs du permis de conduire.

Par ailleurs, l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière (ODSR), qui est rattaché au siège de la DEAL, est chargé du bilan de l'accidentologie. Il est composé d'1 agent.

Ces entités constituent le pôle sécurité routière et se réunissent à la demande.

Avec la désignation depuis septembre 2020 des élus référents sécurité routière dans les communes de l'île, les collectivités locales s'impliquent dans la politique de sécurité routière, notamment dans la prévention.

## **B-RAPPEL DES ENJEUX DE L'ACCIDENTALITE**

### **1- Le Document général d'orientation (DGO) 2018-2022)**

Le document général d'orientations ( DGO ) de sécurité routière est un document de bilan et de planification à cinq ans, établi sur l'initiative du Préfet du département et ouvert à tous les acteurs locaux de la sécurité routière : services de l'État, collectivités locales, entreprises, associations et bénévoles.

Il identifie, à partir de l'étude de l'accidentologie des cinq années précédentes, les principaux enjeux de sécurité routière départementaux qui orienteront l'action locale au cours des cinq ans à venir et propose les orientations d'actions correspondantes. Il est mis en œuvre annuellement au travers du Plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR), document d'exécution du DGO.

Le DGO de Mayotte 2018-2022 a permis de retenir six enjeux :

-Quatre enjeux impératifs nationaux :

- les risques routiers professionnels , en termes de déplacements domicile/travail, de missions professionnelles et de transport de marchandises. Cet enjeu est fortement présent du fait de la part importante des accidents engendrés notamment lors des déplacements vers Mamoudzou
- la conduite après usage de substances psychoactives (alcool, stupéfiants) : Ces facteurs de risques touchent tous les conducteurs.
- les jeunes de 14 à 29 ans : ils sont les conducteurs de demain et sont les plus exposés.
- les seniors , de 65 ans et plus.



- Deux enjeux départementaux « les usagers vulnérables » :
- les deux-roues motorisés.
- le partage de la voirie

## 2- Orientation du plan départemental d'actions de sécurité routière (PDASR)

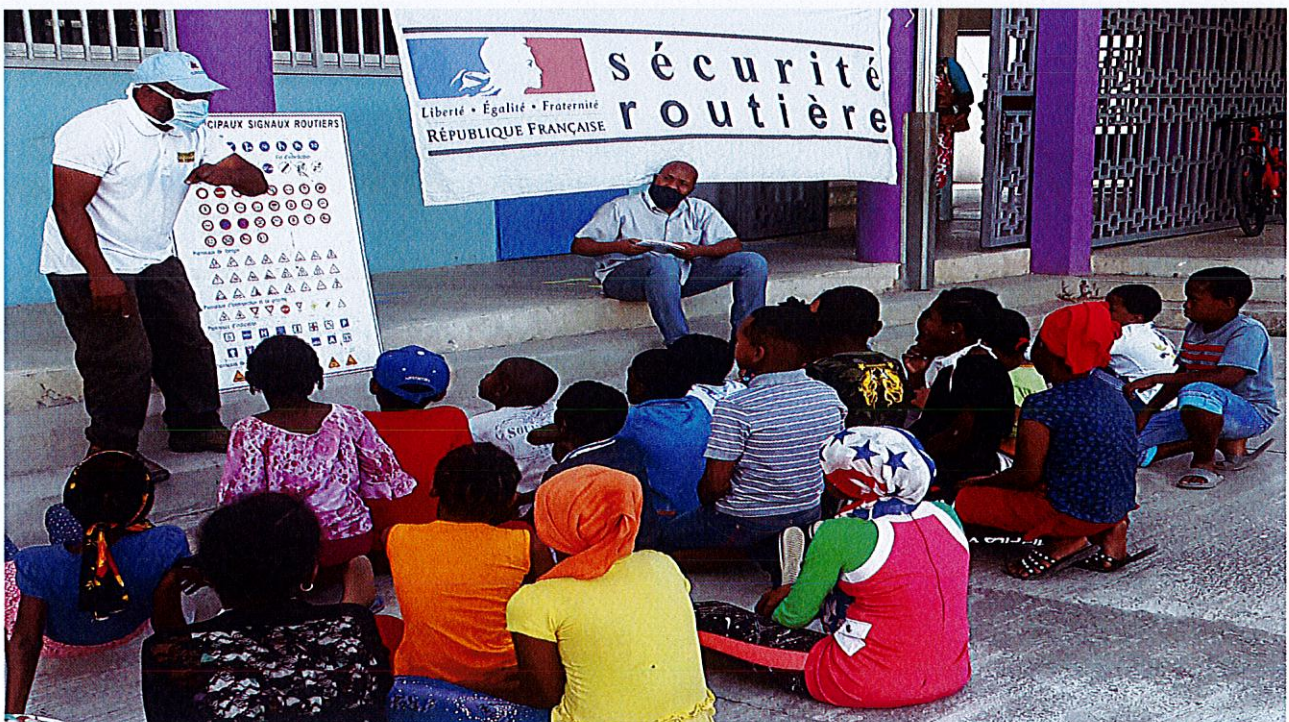
Le plan départemental d'actions de sécurité routière est un document annuel qui rassemble les différentes actions programmées d'éducation, de prévention, de formation, de contrôle, de communication en matière de sécurité routière dans le département.

Il regroupe l'ensemble des actions proposées par les acteurs locaux de la sécurité routière.

Il a deux fonctions principales :

- être un outil d'animation et d'impulsion pour la politique de sécurité routière départementale, les actions locales permettant de fédérer et de coordonner les acteurs ;
- être un outil de subvention des actions mais aussi de communication et de promotion des initiatives locales et de recensement des projets réalisés.
- Pour son élaboration, le PDSR de Mayotte s'appuie sur un réseau de partenaires diversifiés, dont les principaux sont les services de l'État (forces de l'ordre, Éducation nationale), les associations, les collectivités locales, les entreprises et les intervenants départementaux de sécurité routière (IDSR), bénévoles nommés par arrêté préfectoral.

Les projets peuvent bénéficier d'une aide financière mais aussi d'une aide matérielle et humaine, fournie par le pôle d'animation de la politique de sécurité routière, tant au niveau de la conception qu'au niveau de la réalisation





## DIAGNOSTIC DE L'ACCIDENTALITE

### Les chiffres ATBH de 2016 à 2020

Le bilan de l'accidentalité sur la période 2016-2020 dans le département de Mayotte s'établit comme suit :

	2016	2017	2018	2019	2020	Ecart	Evolution2019/2020
Accidents corporels	195	246	280	222	168	-54	-24 %
Tués	8	8	5	14	10	-4	-29 %
Blessés	223	326	364	286	217	-69	-24 %

Le bilan de l'accidentalité de Mayotte est contrasté : entre 2016 et 2020, le nombre global de tués est passé de 8 à 10, soit une hausse de 2 morts supplémentaires. Le nombre d'accidents corporels est en nette diminution par rapport à 2020. Cela s'explique par la modification profonde du trafic routier au cours de l'année 2020 en raison de la crise sanitaire et le caractère particulièrement atypique de cette année.

Depuis 5 ans, on constate que les catégories d'usagers les plus touchées par les accidents sont les cyclistes, les piétons et les motards.

Les accidents corporels ont lieu en majorité en agglomération (72%).

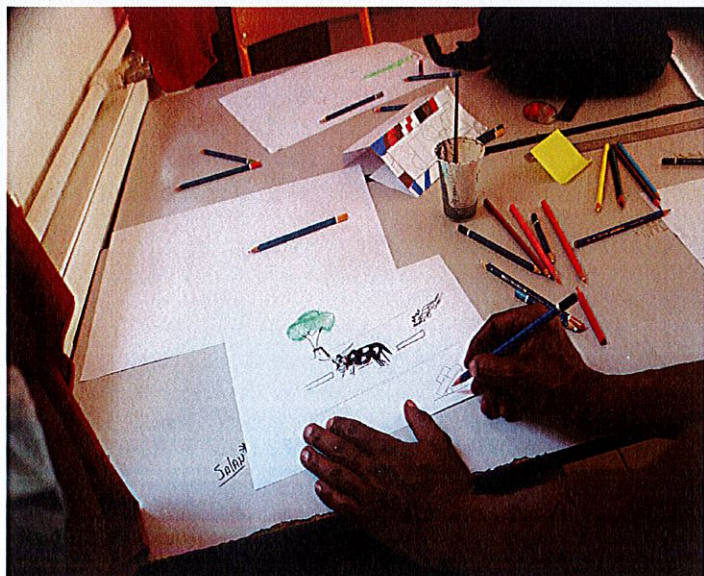
Cette situation contrastée s'explique aussi par l'augmentation continue de la population, la forte croissance du parc automobile et l'engouement pour la voiture, le tout dans une île où le réseau routier a toutes les caractéristiques d'un réseau secondaire.

La pratique de la vitesse excessivement élevée ou plutôt inadaptée ainsi que la conduite sous l'emprise de l'alcool en particulier le week-end expliqueraient ces taux .

Les usagers de sexe masculin ont été les principaux victimes des accidents corporels

Les femmes sont peu concernées puisqu'elles sont peu nombreuses à conduire. Elles sont davantage victimes d'accidents.

Les infractions relevées en matière de sécurité routière sont l'alcool, le défaut d'assurance et le défaut de permis. Ce sont les priorités majeures dont doit tenir compte la politique locale de sécurité routière.



Sur ce réseau peu étendu et donc vite saturé cohabitent automobiles, camions, deux-roues divers, piétons mais aussi des animaux. Il n'y a pratiquement pas de trottoirs. Ceci contribue à ralentir la circulation et à créer des embouteillages, voire des accidents.



Les enfants de 0-13 ans et les adolescents de 14-17 ans, souvent livrés à eux même considèrent la route comme un terrain de jeux. Ils sont souvent piégés par leur comportement.



Fresque murale association mila istawi

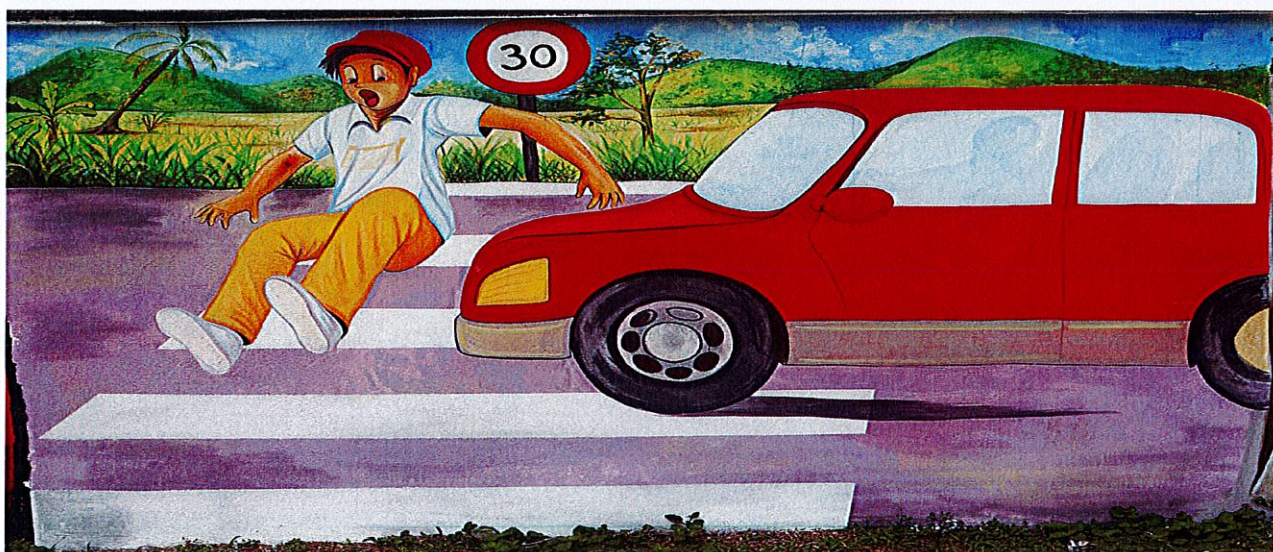
Les 2 roues sont les plus impliqués dans les accidents graves. Le comportement des cyclistes est dangereux le long des routes et particulièrement dans les agglomérations.

Mamoudzou reste la commune la plus accidentogène





## BILAN DE L'ANNEE 2020 EN TERME D' ACTIONS .



Fresque murale Mila Istawi

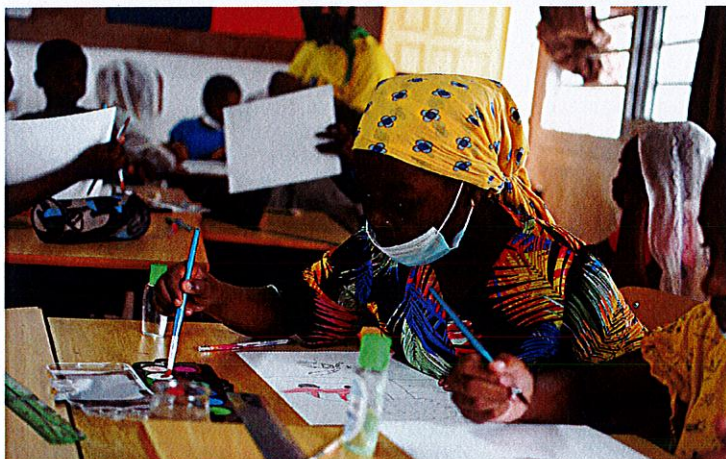
Le budget prévisionnel consacré aux actions de prévention est très faible. Il s'élevait à 29 468€ y compris l'acquisition de matériel pour l'exécution du budget.

La sélection des actions s'effectue par un appel à projets lancé en début de chaque année. Les actions sélectionnées dans le cadre du PDASR 2020 sont diversifiées et pertinentes par rapport aux enjeux du DGO. En réponse à l'appel à projet 2020 , 6 projets avaient été sélectionnés :

<b>Porteurs de projet</b>	<b>Descriptif du projet</b>	<b>partenaires</b>
Association Mila Istawi	Ateliers de dessins par les scolaires et réalisation d'une fresque murale par des artistes inspirée des dessins d'enfants.	Etat-Mairie de Chirongui-CCAS
Amicale des personnels de Mamoudzou Nord	Enseignement au permis piéton et cycliste pour les élèves	Etat SR
FAMM Familles rurales	Sensibilisation des parents et enfants sur la sécurité routière à travers diverses actions dans les villages du Nord.	Mairie de Boueni-Ecoles-Etat.
Centre animation jeunesse de Koungou	Sensibilisation des 2 roues sur les risques routiers. Animation dans les villages.	Etat-Mairie de Koungou
Mairie de Bandrélé	Se déplacer en tant que rouleur	Etat SR
Association des parents d'élèves de Bandraboua	Guide de bonne conduite dans la rue.	Etat SR



Des ateliers de dessins sur le thème gestes et risques associés à la sécurité routière ont eu lieu dans les classes de l'école primaire CM2 Poroani I et de 2nd AMA. Une fresque murale a été dessinée par des professionnels de l'association en tenant compte du regard des enfants sur la sécurité routière. 60 enfants ont pu participer à ces ateliers. Le projet de l'association Milaitawi (concours de dessins par les scolaires et collégiens et fresque murale ) a fait l'objet d'articles dans la presse locale.



Certaines actions ont été subventionnées en matériel pédagogique et en personnel (IDSR).

Les écoles primaires sont bien impliquées dans la prévention. De nombreuses interventions ont eu lieu dans les écoles et collèges (diffusion de spots à caractère pédagogique, apprentissage du code de la route , mise en situation sur les dangers de la conduite en état de fatigue, d'alcoolémie ou de drogues, de non port de la ceinture et la préparation à l'ASSR1. , ).







Ces actions ont eu lieu dans des écoles élémentaires de Kaweni, Cavani, Bandrélé, Collèges de Passamanti, Bandrélé, Ouangani, Msangamouji ....)

Le pilotage des actions est assuré par la déléguée chargée de la sécurité routière, la cellule sécurité routière de la DEAL qui comprend 1 coordonnateur – 1 secrétaire- 2 agents et 1 agent chargé de l'observatoire départemental.

Conformément aux directives nationales, les élèves sont sensibilisés à la sécurité routière selon le continuum éducatif. L'aide à la préparation à l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière a eu lieu dans 6 collèges (ASSR). Elle est mise en œuvre par la brigade de la gendarmerie nationale.

Des préparations au permis piéton ont été organisées par des associations de parents d'élèves.

Dans le cadre de la semaine de la sécurité routière de nombreuses actions de sensibilisation aux risques routiers ont eu lieu pour les élèves des établissements primaires et secondaires. Les scolaires ont pu ainsi participer à de nombreux ateliers (lunettes alcoolémie, testochoc, simulateur deux-roues, des sensibilisations à la conduite du vélo...).

Le suivi de ces actions se font par la présence sur le terrain de la déléguée chargée de la sécurité routière, le coordonnateur de la sécurité routière de la DEAL et les Intervenants Départementaux de la Sécurité Routière.

D'autres animations avaient été prévues mais ont dû être annulées compte tenu de la pandémie.